LES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS A DUNKERQUE. — La Commission municipale des fêtes de la Ville de Dunkerque, vient de faire l'honneur à notre vaillante société des Anciens Soldats Musiciens français de l'inviter à aller rehausser une grande fête de gala qu'elle organise le dimanche 2 juillet prochain.

Les Anciens Soldats Musiciens français donneront un concert dans le Parc de la Mairie, de 3 heures à 5 heures.

Les membres honoraires et les personnes qui voudraient les accompagner sont priées d'en avertir le secrétaire-trésorier, M. Lutz, 75, rue Saint-Louis, pour le mardi 27 courant.

EXPOSITION DE ROUBAIX. — En visitant le **Village Flamand**, ne manquez pas d'aller entendre à « **La Famille** », le piano électrique « **Phonelizt** », de la maison **Serépel**, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 21.12. 1101

A LA « GOUTTE DE LAIT ». — Le tirage des primes, en faveur des mères, à la consultation des nourissons, a eu lieu, au siège de l'œuvre, 12, rue de Lille, le vendredi 16 juin, à deux heures et demie. En voici les résultats : Billets roses (allaitement maternel) ; numéros sortis : 784, 800, 287, 755, 771, 330, 366, 463, 11, 875, 5, 498, 124, 656, 574, 310, 798, 3.

Le samedi, 17 juin, à la même heure, tirage des billets blancs, (allaitement mixte ou artificiel), numéros sortis : 611, 6, 631, 706, 100, 36, 721, 812, 230, 286, 374, 251, 221, 186, 70, 151, 216, 23.

A L'EXPOSITION. — Mamans ! aux enfants sages faites visiter le pavillon « Chasse et Pêche ». 9307

JAMBE FRACTURÉE. — Samedi après-midi, vers deux heures et demie, M. Charles Morel, âgé de 32 ans, charretier, demeurant rue Darbo, cour Tiberghien, 4, déchargeait des pièces métalliques dans la cour de l'usine à gaz, rue de Tourcoing. L'une d'elles glissa et tomba sur la jambe gauche de l'ouvrier. Il en est résulté une fracture compliquée. Le blessé, qui a reçu les soins de M. le docteur Canette, a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

Beaucoup de marques de savon s'efforcent de conquérir les faveurs du public, mais aucune n'y est parvenue comme la marque **LE CHAT, savon extra, garanti pur,** contenant le maximum de principes utiles. Le choix des matières premières entrant dans sa composition et les procédés spéciaux employés pour sa fabrication font du savon « Le CHAT » un produit absolument hors de pair; aussi, sa production est-elle la plus forte de toutes les savonneries de l'Europe centrale, car elle atteint 100.000 kilos par jour. 7207a

Ils sont vraiment BEAUX, NOUVEAUX ET PAS CHERS, LES LUSTRES et APPAREILS (gaz-électricité), vendus chez DESCLEE FRERES et Cie, 14, RUE DU CURE, à ROUBAIX. 25 % MOINS CHER qu'ailleurs. RECHAUDS, FOYERS-CUISINIERES A GAZ. — ENTRÉE LIBRE. 9285

POLICE DES CABARETS. — Contravention a été dressée à Malvina Pollet, cabaretière, rue du Chemin-de-Fer, 65, pour avoir occupé en qualité de servante, la nommée Célina-Louise Debœuf, dépourvue du certificat de bonne vie et mœurs. Cette dernière a été également nantie d'une contravention.

DACTYLOGRAPHE, connaissant la sténographie et ayant bonne instruction, est demandé pour maison importante. Situation d'avenir. Ecr. au journal, init. L. C. 29. 9266

LE MEILLEUR BEC, MIS A L'ABONNEMENT à ce jour est le bec D. F. C. de la maison DESCLÉE FRERES et Cie, 14, RUE DU CURE, A ROUBAIX. 0,30 CENT. moins cher que partout ailleurs. 9284d

LES VOLS DEFENDUS AU CHAMP D'AVIATION. — Le brigadier des gardes-champêtres Leclercq, accompagné d'un agent de patrouille, ont trouvé samedi matin, vers deux heures, couché au champ d'aviation, un individu ivre-mort. Ce dernier après bien des difficultés, a déclaré se nommer Arthur Parsis, âgé de 33 ans, demeurant place du Travail, 33.

Cet individu, qui est soupçonné d'un vol de bâche d'une valeur de 10 francs, a été conduit au poste de police du 2e arrondissement.

RENDEZ-VOUS compte des applications de l'électricité en visitant le pavillon de la Société Roubaisienne d'Eclairage, à l'Exposition Société Roubaisienne d'Eclairage, à l'Exposition. 9282d

LE CARNET DU PARFAIT CORDON BLEU. Mes patrons et satisfaits depuis que j'emploie les beurres de Normandie ou d'Avesnes vendus 1.30 ou 1.50 le 1/2 k., à la Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte. 9359d

EN BALAYANT DANS L'ATELIER. — Une bâcleuse de la Société Industrielle pour la schappe, rue d'Avelghem, Mme Gabrielle Catteau, âgée de 28 ans, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 5, était occupée à balayer dans l'atelier. Le manche du balai fut happé par les poulies d'entraînement des broches et l'ouvrière fut blessée à la main gauche.

M. le docteur Druesne a constaté une plaie contuse profonde et longitudinale de la partie postérieure de l'annulaire gauche. La blessée devra subir une incapacité de travail de vingt jours.

AUTOMOBILISTES & CYCLISTES, trouveront chez M. **A. Deldalle-Riveiois,** fabricant de caoutchouc industriel, 103, Boulevard de Metz, Roubaix, Tél. 856. Avec les **Pneumatiques modernes " Le Nord "**, souples, résistants, économiques, des chambres à air supérieures, et toutes garanties pour l'exécution des réparations. 730

UNE OUVRIERE BLESSEE AU DOIGT. — A la filature de MM. Muliez frères, rue de l'Ommelet, une rattacheuse, Mme Mathilde Baudart, âgée de 28 ans, demeurant rue du Pile, cour Duhamel, 11, s'est blessée au médius gauche en nettoyant son métier.

M. le docteur Vanlaer a constaté une plaie contuse avec perte de substance, de la portion terminale du médius gauche. Il a prescrit à la blessée, trois semaines de repos.

La Brasserie Roubaisienne la plus forte et la plus anc. soc., vend des bières de saison extra supér. et l'apéritif Cent-Kilos. 264-q

NECROLOGIE. — On annonce la mort dans sa 29e année de M. Emile Marx, fils de M. et Mme Marx, décédé le 20 Mai dernier, à Mexico. 53067d

UNION POUR LE REPOS DOMINICAL DES PHARMACIENS ET DE LEUR PERSONNEL. — Pharmaciens de garde pour toute la journée aujourd'hui dimanche 18 juin : MM. Dubreu, centre Saint-Martin ; Delecroix, rue du Collège, et Noyon, 111, rue de Flandre.

CROIX

VOLEURS VOLÉS !

Des cambrioleurs s'introduisent nuitamment dans une usine ; ils s'emparent du coffre-fort, mais ne peuvent le défoncer

Un cambriolage qui dénote chez ceux qui l'ont perpétré une audace peu ordinaire, a été commis dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. Hugot, fabricant de papiers cendulaux, rue du Creusot à Croix.

Le concierge, M. Henri Toulemonde, constata en effet à son réveil que des malfaiteurs avaient pénétré dans l'usine et il en informa aussitôt M. Joly, commissaire de police de Croix. De l'enquête ouverte par ce dernier les faits suivants ont été établis :

Les cambrioleurs ont escaladé le mur de clôture séparant l'usine Hugot des ateliers de MM. Lefebvre et Nisse. Traversant la cour, ils se sont rendus directement au bureau de M. Hugot, dans lequel se trouve le coffre-fort. Avec beaucoup d'habileté ils brisèrent le coin d'une vitre et à l'aide de l'ouverture ainsi pratiquée ils firent jouer l'espagnolette et pénétrèrent à l'intérieur du bureau.

Le coffre-fort les avait tentés. Ils résolurent de l'emporter en lieu sûr pour le fracturer plus à leur aise. La porte du bureau était fermée. A l'aide d'une pointe ils effectuèrent des pesées et réussirent à faire sauter la serrure.

Il leur restait à transporter le coffre-fort. Ce n'était pas chose facile, car il pesait le joli poids de 630 kilogrammes. Nos cambrioleurs ne furent guère effrayés par la tâche. Ils se procurèrent un diable dont le personnel fait usage pour la manipulation des marchandises. Pour étouffer le bruit du roulement, ils enveloppèrent les roues et la partie inférieure de chiffons, chargèrent le coffre-fort et traversant la cour se dirigèrent vers les magasins.

Ils parcoururent ainsi une cinquantaine de mètres. Ils étaient arrivés au milieu du trajet lorsqu'une roue se rompit sous le poids.

Les chevaliers de la cambriole ne se découragèrent pas. Ils s'en furent chercher un second diable, rechargèrent le coffre-fort et reprirent leur route.

Ils pénétrèrent dans un premier magasin qu'ils traversèrent, puis dans un second où ils s'arrêtèrent.

C'était très bien d'avoir amené le coffre-fort, mais le principal de la tâche restait à faire ; il s'agissait de le défoncer. Les malfaiteurs se mirent à l'œuvre. A cet effet, ils s'étaient armés d'un marteau pouvant peser 5 kilogrammes et dont la masse avait été enveloppée de vieux chiffons, toujours pour étouffer le bruit. Ils frappèrent à coups redoublés, mais leurs efforts furent vains ; le coffre-fort résista victorieusement.

Découragés et déçus, les cambrioleurs crurent qu'il était sage de se retirer et c'est ce qu'ils firent. Le coffre-fort, d'ailleurs, ne contenait pas d'argent.

Pour pouvoir transporter un coffre-fort d'un poids si élevé, les malfaiteurs devaient être cinq ou six ; en outre, ils devaient avoir une connaissance parfaite des lieux.

Le concierge a déclaré n'avoir entendu que les aboiements de son chien, auxquels il ne fit pas attention.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU DE BIENFAISANCE vient de se réunir sous la présidence de M. L. Stien, maire. Etaient présents : MM. G. Christiaen, ordonnateur ; L. Bernard, H. Maton, Aug. Dobin, H. Inglebert et J. Allard. Après l'installation de M. Joseph Allard nommé par arrêté préfectoral du 26 mai, en remplacement de M. Bocquet, qui a quitté Croix et par suite de la nomination de M. G. Christiaen aux fonctions de vice-président, la Commission procède à son remplacement. M. H. Maton est nommé ordonnateur général.

DOCTEUR-DENTISTE. Dr Montaigne, ✠ 160, r. de l'Ommelet, Rx. Pose dentiers. 652

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie de MM. Cocheteux frères, M. Fernand Equette, 13 ans, rue Marceau, à Wasquehal, a glissé en portant de l'eau chaude et s'est brûlé aux hanches. 10 jours de repos ; docteur Liénard.

— A la Compagnie des Machines Agricoles, M. Arthur Lefebvre, 37 ans, rue de Colmar, à Croix, a été brûlé au pied droit en procédant à une coulée de fonte. 12 jours de repos ; docteur Barroyer.

AU PAVILLON DES COLONIES

High life Tailor, la célèbre maison de la rue Auber, 12 et 112, rue Richelieu, à Paris, qui doit en partie sa vogue colossale à ses ravissants costumes tailleur pour dames, offerts à partir du prix incroyable de 95 fr., expose au Pavillon des Colonies, dans un coquet salon Louis XVI, quelques spécimens de ses sensationnelles créations. C'est avec un inexprimable charme, qu'après avoir passé en revue les produits exotiques de nos possessions lointaines, l'œil s'arrête sur le groupe charmant des gracieuses jeunes femmes revêtues de ces adorables modèles, expression la plus artistique du haut goût et de la suprême recherche. 7392ad

WASQUEHAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain 21 juin, à huit heures du soir, pour délibérer sur les questions suivantes :

Comptes administratifs de 1910 : Bureau et Commune. — Assurance des bâtiments communaux : Supplément. — Règlement de voirie. — Bureau de Poste : Bail : délibération. — Petits ménages : Délibération. — Nouveau groupe scolaire : Délibération. — Cotes irrécouvrables. — Retraites ouvrières : Avis.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Mme Rogez-Dequeker, demeurant rue Marceau, à Wasquehal, passait, samedi, vers une heure, dans la rue, se rendant chez une parente, lorsque M. Georges Vandevale, qui le suivait en bicyclette, la heurta. Mme Rogez tomba sur la chaussée. Dans sa chute, elle s'est foulé la main droite.

TENNIS B.V.

La maison **Boucau-Verecke,** continuant sa réclame pendant la durée de l'Exposition, met en vente au prix exceptionnel de **6 francs, au lieu de 7 fr. 95, 50 paires seulement de TENNIS B. V.** en toile blanche, semelle chromée.

5, Rue Pierre-Motte, Roubaix. — Téléph. 9.15

Usine électrique : 8, Bd de Mulhouse. 9116

LANNOY

WILLEMS

LE CERTIFICAT D'ETUDES. — Mlle Armande Catteau, élève de l'école communale de Willems, s'est vu décerner le premier prix départemental aux épreuves du certificat d'études primaires.

TOUFFLERS

AFFAIRE DE COUPS. — Le sieur Alphonse Dartois, cordonnier, a formulé une plainte pour voies de fait à la police, contre un journalier de Templeuve (Belgique), F. D...

Il a déposé que, l'autre soir, voulant venir en aide à un cabaretier, le sieur Dumont, qui, était aux prises avec un consommateur récalcitrant, il fut, à son tour, attaqué par F. D... prenant alors fait et cause pour l'adversaire du débitant.

D... se serait notamment précipité sur M. Dartoir et il l'aurait terrassé d'un violent coup de tête. Dans sa chute, le cordonnier se serait meurtri sérieusement les genoux.

Une enquête est ouverte pour remettre au point, devant la justice, toutes les péripéties de l'échauffourée.

FOREST

LA POLICE DES CHIENS. — En présence d'un cas de rage qui a été constaté, dernièrement, dans une localité voisine, le maire de Forest a pris un arrêté aux termes duquel les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse et muselés ; exception est faite pour les chiens de chasse, de berger et de bouvier.

Pendant deux mois, à partir du présent arrêté, ceux qui possèdent des toutous ne pourront s'en dessaisir ni les conduire hors de leur résidence, sauf pour les abattre, le cas échéant.

HEM

LES TRAMWAYS MONGY ET LE PASSAGE A NIVEAU DU PETIT-LANNOY. — Lors de la construction de la ligne de tramway de Lille à Leers, la Compagnie des chemins de fer du Nord qui ne laissa traverser sa voie, par cette ligne, au passage à niveau du Petit-Lannoy, que pour une durée provisoire touchant maintenant à sa fin, il y a lieu pour la Compagnie Mongy de prendre les dispositions en vue de construire, près de cet endroit, une passerelle qui permettra aux cars de franchir la voie du chemin de fer sans en toucher le sol.

Ce projet, du reste, avait été prévu avec celui de l'établissement de la ligne de tramway en question.

En conséquence, une Commission spéciale composée en grande partie de techniciens, est descendue sur les lieux pour étudier le terrain et prendre toutes les mesures que commande la situation.

Il se pourrait qu'avant peu, l'on commençât l'exécution de travaux en projet déjà depuis plusieurs années.

En ce cas, la passerelle serait, vraisemblablement, jetée au dessus de la voie du chemin de fer un peu au-delà, vers Forest, du passage à niveau du chemin de fer. Les trains se rendant à Lille y accéderaient par un chemin proche de la barrière et en contournant un petit coude de terrain, ce qui ne ferait pas perdre grand temps aux cars en circulation, attendu que, parfois, ceux-ci doivent stationner, actuellement, devant le passage à niveau du chemin de fer, pour permettre le passage de trains se dirigeant soit vers Asoq et Lille, soit vers Tourcoing et la Belgique.

LEERS

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — La gendarmerie de Wattrelos a arrêté, à la petite frontière, un sieur Camille Deroddet, âgé de 40 ans, ouvrier agricole, demeurant à Bettelmpuis, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Le délinquant a été conduit à la prison par la gendarmerie en attendant son transfert à Lille.

ANCIENS MILITAIRES « LA FRATERNELLE ». — Réunion aujourd'hui à dix heures et demie, au local, estaminet Dumortier, pour assister à la procession de la Fête-Dieu.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables se libérant en une seule fois sont tenus d'effectuer le paiement intégral de leurs contributions demain lundi de deux heures à quatre heures, à la Mairie. Ceux qui se libèrent en trois fois sont aussi tenus d'effectuer un versement.

WATTRELOS

LA GRANDE DUCASSE

La grande ducasse a rarement réuni autant de loges foraines. La Grand'Place n'a pas suffi, et plusieurs forains sont allés s'établir place du Moulin, très bien lotis à cette destination, en raison de la coïncidence de la braderie du quartier, qui aura lieu lundi et qui procurera à ces forains une recette imprévue.

Le soir, l'animation sera très grande : ce n'est pas pour rien la première et la plus grande fête communale.

LES MÉFAITS DE L'ALCOOL. — Edouard Wiltouck, 21 ans, sortit de la maison d'arrêt, il y a huit jours, sentant son gousset légèrement gonflé par le gain réalisé dans la confection des chaussons de lisière, résolut d'employer ses loisirs à siroter des bols d'alcool, tant et si bien qu'on le retrouva étendu de tout son long, rue St-Joseph, ivre-mort.

Le garde Florin le traîna au violon de la Mairie.

— Une mésaventure, causée également par le genièvre, est arrivée à un terrassier, Achille Hellim, 42 ans, né à Tourcoing et demeurant à Courrières, qui s'est vu subtiliser sa montre au cours des pérégrinations qu'il accomplit afin de se livrer à de nombreuses libations.

LA POLICE DE WATTRELOS FAIT RESPECTER LA LOI GRAMMONT. — Un marchand de fromages, Philippe Dausez, 62 ans, en logement aux Ballons (Belgique), se trouvant au Petit-Tournai, tombant à chaque pas, car il était ivre et il battait à coups de talon le pauvre chien attaché sous la charrette.

Plus de cinquante personnes assistaient à ce spectacle lamentable et le vieillard frappait toujours. On allait intervenir quand le garde Tonneau accourait réduisit le marchand à l'impuissance, et le gratifia d'un procès-verbal de contravention à la loi Grammont.

LAPINS ENGRAISSÉS A BON COMPTE. — *Procès-verbal pour maraudage de récolte.* — L'agent Derreveaux, en surveillance à la Martinoire, eut l'avantage de surprendre une maraudeuse arrachant sans scrupule des plants de trèfle dans un champ dépendant du domaine de M. Pierre Hus, cultivateur. Cette maraudeuse déclara se nommer femme Tournois, née Clémence Liagre, 55 ans, ménagère, demeurant à Mouscron.

Elle a déclaré qu'elle destinait ce fourrage à ses lapins, ce qui ne lui épargna nullement un procès-verbal.

AEROPLANES

remis gratuitement avec boîte

Crème Jean-Bart

pour Chaussures, Harnais, Valises, Cuirs. 711

TOURCOING

LES RETRAITES OUVRIÈRES

LA REVISION DES LISTES D'ASSURÉS OBLIGATOIRES

Les Commissions des retraites ouvrières des 1re, 2e, 3e, 8e et 10e sections se tiendront en permanence aux sièges de ces sections aujourd'hui, dimanche 18 juin, de 10 heures et demie à midi et demi, pour mettre à la disposition du public, les listes établies par la Préfecture. Les intéressés pourront vérifier leur inscription sur ces listes. En outre, les Commissions recueilleront les bulletins et les pièces justificatives des intéressés, assurés obligatoires ou assurés facultatifs qui ne les auraient pas encore remis.

Les sièges des sections sont : 1re section, école de la rue de la Potente ; 2e, local de la Fédération des Anciens élèves des écoles publiques rue du Haze, 57 ; 3e, école publique des jeunes filles, rue Houchard ; 8e, école publique des garçons, rue des Prats ; 10e, poste de police du Blanc-Seau.

Les personnes ayant dans leur entourage des intéressés illettrés qui n'auraient pas encore remis leur bulletin, sont priés de les informer qu'un employé faisant fonction de secrétaire, est adjoint à chaque Commission pour remplir les bulletins des personnes qui ne savent pas le faire. D'autre part, toute personne voulant vérifier son inscription sur les listes, remettre son bulletin, ou les pièces, ou désirant faire remplir son bulletin, peut toujours se rendre au bureau général des retraites, à l'Institut Social, 11, rue de Tournai.

Le bureau est ouvert en semaine, de huit heures et demie à midi et de 2 heures à huit heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi.

Les Cambrioleurs à l'œuvre

A L'AIDE D'ESCALADE ET D'EFFRACTION ILS PÉNÈTRENT DANS UNE FILATURE. — UN COUP DE FEU LES MET EN FUITE.

Les cambrioleurs viennent encore de se signaler par un nouvel exploit nocture accompli avec escalade et effraction. Vers minuit dix, M. Gustave Bachelet, directeur de la filature de coton de M. Desurmont-Joire fils, rue du Chêne-Houpline, dont la chambre à coucher se trouve à proximité des bureaux, était réveillé en sursaut par un bruit insolite. Devinant la présence des malfaiteurs, M. Bachelet se leva précipitamment et descendit armé de son revolver. En arrivant à l'entrée du vestibule, séparant les dépendances, il trouva la porte du bureau des employés fracturée ; celle-ci avait cédé sous les pesées de la pince-monseigneur. Les malfaiteurs s'étaient empressés de prendre la fuite au premier coup de feu tiré par le directeur d'usine, de sa chambre à coucher. A l'intérieur du bureau, les meubles avaient été fouillés ; les tiroirs étaient restés ouverts. Un secrétaire avait été également visité. Par bonheur, les malfaiteurs, craignant d'être pincés, n'avaient pas pris le temps de s'emparer de l'argent qui se trouvait à leur portée.

Pour s'introduire dans l'usine, ils ont escaladé la palissade de clôture donnant vers la rue de Fleurus, puis après avoir traversé la cour, ils ont emprunté le vestibule conduisant aux bureaux.

Une plainte a été déposée à la police. M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de M. Anselme Delahousse, fils de M. et Mme Anselme Delahousse-Bouchart, avec Mlle Yvonne de Gust, fille de M. Gustave de Gust, propriétaire.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 18 juin, à partir de midi : MM. Decrême, 51, rue St-Jacques ; Courtin, 2, rue des Carliers ; Lecouvre, 227, rue de Dunkerque ; Declerck, 164, rue de Menin.

LIQUIDATION A SAINTE-BARBE, 41, Rue Nationale. Cette semaine, Solde des articles d'Enfants. 9574d

EN BUTANT CONTRE UN RAIL, dans la filature de M. Ch. Six, rue du Château, un bâcleur, M. Gaston Castel, 13 ans, s'est fait une entorse médio-tarsienne, qui entraînera une incapacité de travail de quinze jours. M. le docteur Defossez lui a donné ses soins.

POITRINE et ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, r. de Lille, 50, **Tourcoing.** Mardi, jeudi, Samedi, 1 h. à 3 h., et 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 677

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNION LIBERALE POPULAIRE. — Ce soir, à sept heures, réunion mensuelle des adhérents de la section du Centre et de la Place, au « Café de la Pomme d'Or ». — A sept heures également, réunion mensuelle des adhérents de la section de la Vieille-Motte, au « Café du Bœuf d'Or ». — A huit heures, réunion des adhérents de la section du Bailly, au « Café du Bailly ». — Le dernier délai pour l'excursion du 31 juillet prochain à Ascq étant arrivé, les adhérents qui désirent y participer, sont priés d'effectuer le versement de leur cotisation personnelle, dans les différentes sections où ils sont inscrits. Toutes les instructions nécessaires leur seront communiquées par les Comités des excursions. — Ordre du jour : Communications importantes du Comité directeur ; cotisations mensuelles et de l'excursion à Ascq. Présence indispensable.

Le SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière

LILLE

NOMINATION DANS LA POLICE. — M. Mathieu, commissaire de police de 2e classe, au Havre, est nommé commissaire de police de 1re classe, en remplacement de M. Magné.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Nous apprenons avec un sensible plaisir que M. Hector Franchomme, président de l'Automobile-Club du Nord, vient d'être nommé, par le gouvernement belge, chevalier de l'Ordre de la Couronne. Cette distinction si méritée consacre justement les efforts faits par notre concitoyen pour rendre toujours plus étroites et plus amicales les relations entre les sportsmen des deux pays, de même qu'elle récompense les innombrables services par lui rendus aux nationaux belges dans notre région.

Nous prions M. Hector Franchomme de vouloir bien agréer nos plus sincères félicitations.

Lundi 19 à 3 heures aux «Galeries Lilloises»: Cadres, glace forte, biseautée, format visite, valant 0.75, vendus 0.40, format album, valant 1.25, vendus 0.70. 7379ad

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, samedi matin, chez M. Georges Bauduin, rue Faidherbe, 27. Il a été rapidement éteint. Les débâts, couverts par une assurance, s'élèvent à près de 1.000 francs.

Convois Funèbres

Madame Veuve **Henri DELEPORTE,** née **Elise LESERRE,** décédée à Roubaix, le 17 Juin 1911, dans sa 68e année, administrée des Sacrements. Messe au Convoi le **Lundi 19 courant, à 8 heures.** Vigiles des Morts le **même jour, à 5 heures.** Convoi et Service Solennels le **Mardi 20 dudit mois, à 9 h. 1/2, église Saint-Sépulcre.** Assemblée 13, rue des Arts. 9362d

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **La confirmation au Pensionnat St-Louis.** — C'est dans une chapelle magnifiquement ornée, et resplendissante de lumières, que Mgr Delamaire célébra la sainte messe, hier, à 7 h. 1/2. Il fut accompagné à l'autel par M. l'abbé Musy, le distingué supérieur, et par M. l'abbé Lemaire, directeur de l'école Jacquart. Après avoir confirmé 75 enfants, Monseigneur reçut, par l'intermédiaire de Paul Destombes, élève de commercial, les souhaits des élèves du Pensionnat.

Puis Mgr l'Archevêque remercia les enfants de St-Louis de leurs sentiments à son égard, et les félicita de la grâce que leur fit le bon Dieu d'être dans une aussi excellente école ; s'adressant aux parents, venus très nombreux pour assister à la cérémonie, il les remercia de l'attachement qu'ils avaient pour ce pensionnat que lui, évêque, avait fait sien, et qu'il aimait de tout son cœur de père, mais surtout leur demanda de travailler de plus en plus à sa prospérité.

La cérémonie prit fin vers 9 h. 1/4, et tous s'en retournèrent heureux et fiers du témoignage affectueux de leur évêque.

CROIX

— **Saint-Martin.** — C'est aujourd'hui, à 9 h. 1/2, qu'aurait lieu la fête de l'église restaurée et la messe de prémices de M. l'abbé Hellebrücque.

Au cours de la messe, le Cercle Choral «Les XII», de Roubaix, dirigé par M. Léon Verneuil, interprètera la Messe de Dubois ; le « Credo » de Devernay, organiste de la paroisse ; quelques motets de Saint-Saëns (solistes, MM. Dutrieu et Fiévet). Les orgues seront tenues par M. Edouard Devernay, qui accompagnera le Cercle Choral « Les XII ».

— **La procession du St-Sacrement.** — C'est aujourd'hui, à 3 h. 1/2, qu'aura lieu la procession du St-Sacrement, dans le parc de M. Leclercq-Delaoutre. Les portes ouvriront à 2 h. 1/2.

HEM

— *Paroisse Saint-Joseph.* — Les dimanches 18 et 25 juin, auront lieu les processions du Saint-Sacrement. Comme les années précédentes, un cortège magnifique composé de cinquante groupes se déroulera dans le parc du château de la Lionderie.

La cérémonie aura lieu après la grand'messe, laquelle sera chantée à 9 h. 1/2. Les grilles du château seront ouvertes à 10 h. 1/4. Tous les hommes présents sont invités à se grouper immédiatement après le Saint-Sacrement.

TOURCOING

— *Paroisse Saint-Louis.* — Dimanche 18, à 10 h., grand'messe et procession du S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — Mercredi 21, à 7 h., messe de communion pour les enfants de la Confirmation ; à 10 h., Confirmation à St-Christophe.

— *Sacré Cœur.* — Dimanche 18, à 9 h. 45, grand'messe par M. l'abbé Etienne Dumortier, nouveau prêtre. A l'issue de la messe procession. — Vendredi, à 10 h., Confirmation.

— *Saint-Eloi.* — Vendredi, à 8 h. du soir, salut solennel avec illumination.

— *Sainte-Anne.* — Dimanche 18, à 10 h., grand'messe suivie de la procession. — Mercredi 21, à 8 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. du soir, réunion de la Confrérie du Sacré-Cœur. — Jeudi 22, à 10 h., confirmation à Notre-Dame.

— *N.-D. de Lourdes.* — Dimanche 18, après la grand'messe, procession — Jeudi 22, à 10 h., Confirmation à Notre-Dame.

— *N.-D. de Consolation.* — Dimanche 18, à 9 h. 1/2, grand'messe avec exposition. A 3 heures et demie, vêpres et salut. Jeudi 22, à 10 h., confirmation à Notre-Dame.

— *Notre-Dame.* — Dimanche 18, procession aux vêpres. Mardi 20, réunion des Mères chrétiennes à 8 h. 1/2. A 5 h. 1/4 du soir, réunion des œuvres de la Conférence. — Jeudi 22, à 10 h., Confirmation.

— *Saint-Christophe.* — Dimanche 18, à neuf heures et demie, grand'messe et procession. Vêpres à 3 heures. Tous les jours de la semaine, exposition du St Sacrement du matin au soir. Messe solennelle à 8 h. Vêpres à 3 h. Salut à 6 h. 1/2. — Mercredi 21, à 10 heures, Confirmation. — Jeudi soir, à 10 h., adoration nocturne pour les hommes. — Vendredi, fête du Sacré-Cœur, à 8 h. salut présidé par Mgr Delamaire.

— *N.-D. de la Marlière.* — Dimanche 18, à 10 h., grand'messe. A 3 h., vêpres et procession. — Samedi 24, à 10 h., Confirmation à St-Joseph.

— *Saint-Jean-Baptiste.* — Dimanche 18, à 10 h., grand'messe suivie de la procession. — Mercredi 21, Confirmation. — Samedi 24, fête patronale de la paroisse. A 8 h. 1/2, messe chantée.

Sentinelle veillez !!

C'était le cri d'alarme par lequel les sentinelles s'obligeaient à veiller sans cesse contre toute surprise.

La place forte qu'il faut défendre, celle qu'il faut entourer des plus grandes précautions, c'est l'estomac dont la désorganisation amène les troubles et les maladies les plus graves.

Veillez donc à son fonctionnement régulier et rappelez-vous que le meilleur régulateur des fonctions digestives et intestinales en même temps que le dépuratif et le reconstituant le plus actif et des nerfs, c'est la *Fermentose.*

Elle donne des résultats inespérés dans tous les cas de mauvaises digestions, constipation, anémie, faiblesse nerveuse, diabète, albuminurie, prédisposition au cancer, etc... On trouve la *Fermentose* à à Roubaix : Pharmacie Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir ; Pharmacie Ferraille, 81, rue de Lille ; Pharmacie Corbeau, rue de Lannoy ; Pharmacie Principale Gerreth, 15, rue du Chemin-de-Fer ; à Tourcoing : Pharmacie Bernamont, 18, rue Carnot ; à Armentières : Pharmacie Universelle Dufour (angle des rues de Lille et Gambetta, au prix de 3,50 la boîte de 30 cachets, pour 15 jours de traitement ou aux LABORATOIRES de la *FERMENTOSE,* 35, rue du Rocher, à Paris, contre mandat de 3 fr. 75 pour une boîte et de 10 fr. 50 pour 3 boîtes, fco. Réclamer l'Almanach-Brochure gratuit. 7381a-d

Vente-réclame des magasins de bijouterie-horlogerie, AU COIN DORE, 26, rue Nationale, Lille, différence de 40 % avec partout ailleurs. 9291

Pour SIX SOUS *ANTIBIUL* guérit les hémorroïdes. Pour rien j'en donne une boîte aux incrédules. 0,30 c. et 1 fr. Pharmacie Hedon, 18, rue Thérèse, Paris. 7386a

TRIBUNAUX

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

LA FAILLITE EVRARD-ELIEZ

Le Syndic de la faillite contre la commune de Berlaimont

Le syndic de la faillite d'Evrard-Eliez avait intenté, ces jours derniers, devant le conseil de préfecture du Nord, une action contre la commune de Berlaimont en remboursement d'une somme de 6.000 fr., payée par Evrard-Eliez pour travaux exécutés par lui dans les bâtiments des écoles de cette commune. L'avocat de la commune avait plaidé l'incompétence du Conseil, considérant que cette affaire avait un caractère civil et non administratif.

Le Conseil, présidé par M. Grand, vice-président, assisté de MM. Régnier, conseiller ; Saint-Venant, conseiller général ; Richard, conseiller, étant commissaire du gouvernement, et M. Guerlet, secrétaire, a rendu un arrêté dans lequel il se déclare, en effet, incompétent.

Il ajoute dans ses considérants que le Conseil municipal de Berlaimont ayant voté un crédit de 50.000 francs environ pour la construction d'écoles communales, crédit qui fut approuvé par l'autorité préfectorale, Evrard-Eliez avait cependant jugé bon d'élever un mur de clôture dont le coût, d'après devis, se montait aux 6.000 francs en question. Le conseil n'a pas à se prononcer sur cette construction, attendu qu'aucun dossier ne justifie l'emploi de ces fonds comme fonds publics, et la commune n'ayant pas autorisé régulièrement ces constructions.

L'administration des Postes et la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing

Un procès en 41.000 francs de dommages-intérêts a été intenté par l'administration des Postes, contre la Compagnie des tramways de Roubaix Tourcoing. L'administration se plaint de l'électrolise que les fils de trolley de la Compagnie produit à ces fils télégraphique et téléphoniques, et qui en rend l'emploi défectueux.

M. Bonduel, l'avocat de la Compagnie des tramways, a défendu celle-ci en déclarant qu'elle avait, en établissant ses fils et ses lignes, payé à l'Etat une somme de 141.000 fr. pour être libérée de toute faute et de tout procès en dommages-intérêts pour faits de ce genre.

M. Raynal, ingénieur des postes, soutenait la demande de l'administration.

L'affaire a été mise en délibéré.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

LE DIMANCHE A L'EXPOSITION

Les Roubaisiens se rendront certainement en foule aujourd'hui dimanche au Casino de l'Exposition qui donnera deux grandes représentations en matinée à 4 heures et en soirée à 8 h. 1/2.

Le spectacle présenté justifie du reste l'empressement du public ; jamais un music-hall de province n'a offert des attractions aussi sensationnelles que le petit *René Pasteur,* chef d'orchestre et violoniste prodige (âgé de 7 ans) ; *Taillot and Miss Kéchel,* jongleurs, manipulateurs de massues et cerceles enchantes ; *Les 2 Houbertys,* travail de dislocation dans un décor ravissant ; *Milliam and Millie,* gymnastes de première force ; *le trio Bonn'es,* musicaux d'une grande originalité ; *M. Detrue,* chanteur de grand salem, et *M. de Bonneville,* diseuse parfaite. C'est un spectacle de tout premier ordre et qui mérite véritablement d'être vu et applaudi.

Prix des places : galeries, 0 fr. 50 ; stalles, 1 fr. ; fauteuils, 2 fr. ; loges, 3 fr. — Rappelons que l'on peut se procurer des abonnements au prix de 10 francs pour toute la saison. (Il est bien entendu que la création de ces abonnements entraîne la suppression du déclassement accordé jusqu'à ce jour aux abonnés.)

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Dimanche 18, Lundi 19 juin 1911 : Programme completement renouvelé.

Drames. — Les mémottes, Cordon sanitaire, John Pocket, Heureux accident, L'une pour l'autre, L'œuf de Pâques, Shylock ou le marchand de Venise.

Comiques. — Zélé agent d'assurance, Bébé veut imiter Saint Martin, Pourquoi joue des farces, A qui le tapis, Rigadin veut en finir avec la vie, Rosalie veut en finir avec la vie, Le Billet de loterie.

Actualités. — Cuirassés Français, La fête du riz à Kesto. 9300d

NOUVEAU CONCERT INTERNATIONAL

Bd de Cambrai, 4 h. 1/2 à minuit.